

LES CONSEILS DU BERGER

pour vos balades
en montagne

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS FONCIÈRES PASTORALES ET
DES GROUPEMENTS PASTORAUX DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



LES CONSEILS DU BERGER
pour vos balades en montagne

écrit par nous éleveurs pour vous randonneurs



Ce petit guide a pour but d'améliorer les relations entre deux « mondes » qui se rencontrent de plus en plus en montagne tout en se connaissant de moins en moins.

Pour nous, éleveurs, paysans, agriculteurs, utilisateurs traditionnels, c'est un outil de travail. Nous faisons pâturer nos animaux sur des parcelles privées et des terrains collectifs sur ces petites et hautes montagnes que nous entretenons.

Pour vous, randonneurs, promeneurs, cyclistes... c'est un espace de loisirs que vous appréciez.

En 2012, nous nous sommes regroupés sous la forme d'une Fédération départementale représentant plus de 300 éleveurs et plus de 25000 hectares d'hectares d'estives.

Cette Fédération réunit:

- des Groupements Pastoraux (GP): associations d'éleveurs qui transhument avec leurs troupeaux et qui s'organisent collectivement en estive.
- des Associations Foncières Pastorales (AFP): ensemble de propriétaires de terrains privés et de parcelles communales de montagne qui gère l'espace dans l'intérêt général. Elles entretiennent l'espace en organisant le pâturage, l'écobuage et le gyrobroyage. Les AFP réalisent des ouvrages agricoles à vocation collective: pistes, captage de source, abreuvoir, parc pour les animaux etc.

Afin que notre cohabitation se passe pour le mieux, nous vous proposons, dans ce livret, un ensemble de règles à respecter.

Gidaliburu tripi horren helburua, bi mandu desberdinen arteko harremanak hobetzea da, mendian gero ia gehiago kurutzatzen direnak, gero ta guttiago elkar ezagutuz. Guretzat, **hazieak**, **laborariak**, **usaiako erabiltzaileak**, **laneko tresna bat da**. Gure kabalak mendi tripi edo altu horietan diren bazkaleku pribatugetarat eta lur komunaletarat eramaiten ditugu. Kabalak alban aritzen dira eta guk lekuak garbirik mantentzen ditugu haien esker.

Zientzat, **ibilkariak**, **ibiltzaileak**, **bizikletariak**: mendia jostatzeko gune bat da, gustatzen zaizuen.

2012an, departamenduko mailako federakuntza baten barmean juntatu gira, 300 hazle eta 25 000 hektare alhapide elkartzen dituenak.

Federakuntza horrek biltzen ditu:

- Artzain Taldeak: hazleekin osatua diren elkarteak dira, ardi tropa mendi gainerat igortzen dituztenak, eta elgarrekin antolatzen direnak mendi kaskoetan.
- Artzain Lurren Elkarteak: lur pribatuak eta herriko lurak kudeatzen eta zaintzen dituen egiturak dira, ororen onetan ari direnak. Mendi lekua zaintzen dute, bazkalekuak, mendiko suteak eta xehagailua antolatuz. ALE-ak hazle guziek baliatzen ahal dituzten laborantzako obrak gauzatzen ditu ere: pistak, ura erakartzea iturri batzuetatik, askak, abereen biltzeko parkeak.

Gure auzokidetasuna ahal bezain untsa iragan dezan, proposatzen dautzuegu errespetatu behar diren arau multzo bat liburuska hortan.

Aqueth liberet qu'ey aci ta amelioura las relacions enter dus moundes qui's beden de mes a mes en moutanho mes qui nous counchen.

Ta nous aûts nefrîdous, paysas agricultours qu'ey u utis de tri-baillh.

Que hêm pêche lou bestia en hias pribats e tîrros colectîbos en moutanho haudo e hacho.

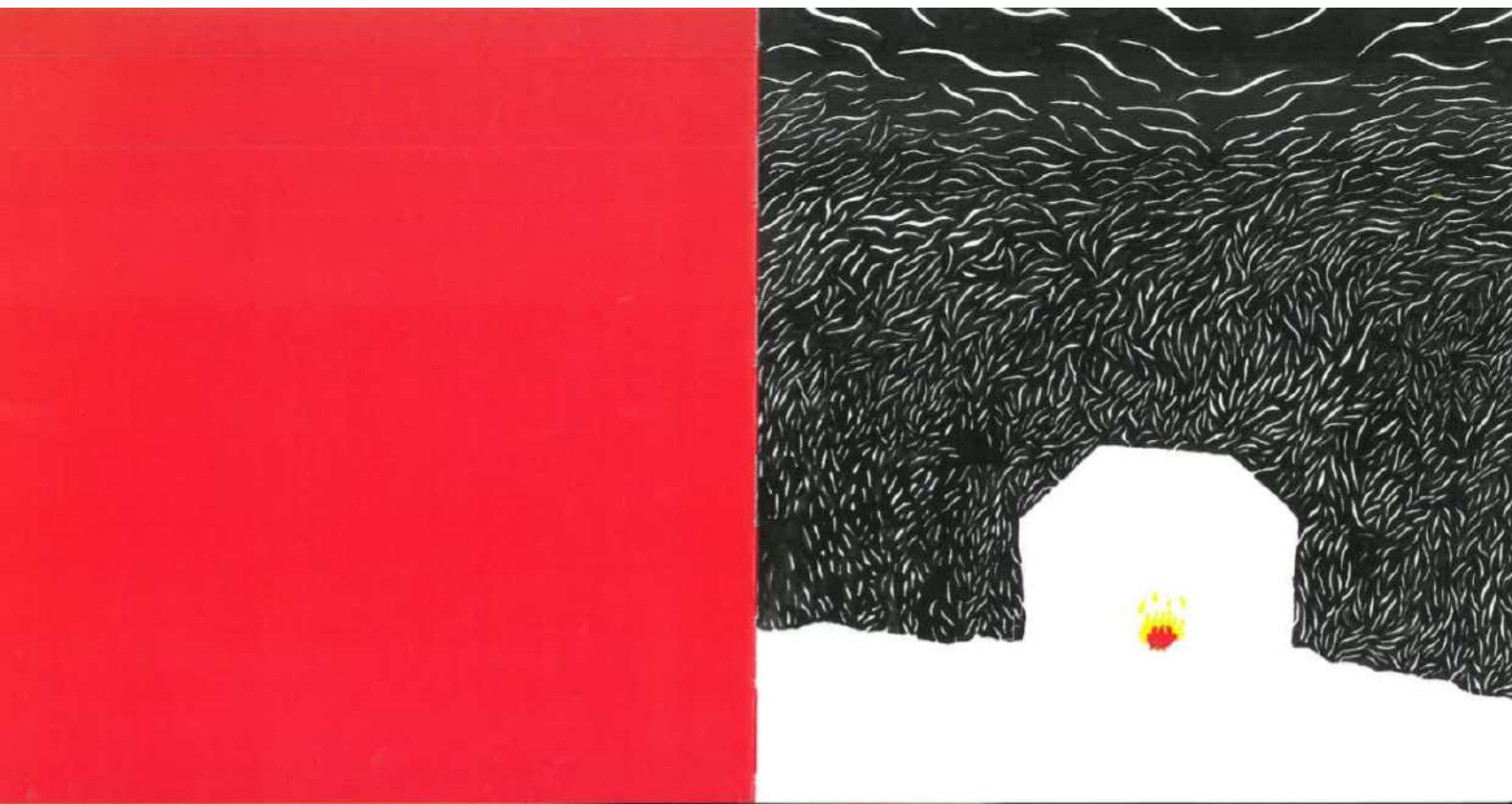
Ta bousals, pessejâtres, rendoulejâtres, ciclistes... qu'ey u endrêt de leses qui p'agrado.

En 2012, que s'em amassats en federacion departamentau, mes de 300 neuridous qui biben sus mes de 25 000 ectaras de moutanho.

La federacion aquero qu'amasso:

- groupaments pastoraus (GP): associaciouns de neuridous qui hên la sôudo e qui s'en abienen amasso en moutanho.
- associaciouns founciêres, pastorales, (AFP): ensemble de mestres de tîrros pribados e de tîrros comuns de moutanha qui tribaillhon ta touts. Que hên ana lou territori de l'oun seun lous pechedes, las usclados e las esplechados mecanicos. Las AFP que hên aubrages agricoles ta touts; pistos, trouba nabêras sourdes, abeurades, cledats etc.

Ta que mielhe anc l'abiene ta touts, que'p perpausam dens lou liberot aqueth quauques reglos de segui.





CABANE

La cabane est le lieu de vie du berger.
Avant d'y entrer assurez-vous que c'est une cabane ouverte au public et n'utilisez que la partie qui vous est réservée. Laissez-la propre en partant. Respectez les lieux. Refaites le tas de bois s'il a été utilisé.

Ne pas laisser les portes des cabanes, des abris ou des refuges ouverts

Un animal domestique ou sauvage peut entrer et se retrouver enfermé à l'intérieur et mourir.





DÉCHETS

Concernant, tant les animaux domestiques que les animaux sauvages, les déchets peuvent être dangereux, par ingestion ou par coupure.

Il n'y a pas de ramassage organisé en montagne, pas de containers.

À la montagne ou bien autour des exploitations, ne pas laisser les déchets, les poubelles n'importe où

Prévoyez un sac-poubelle et redescendez vos déchets.





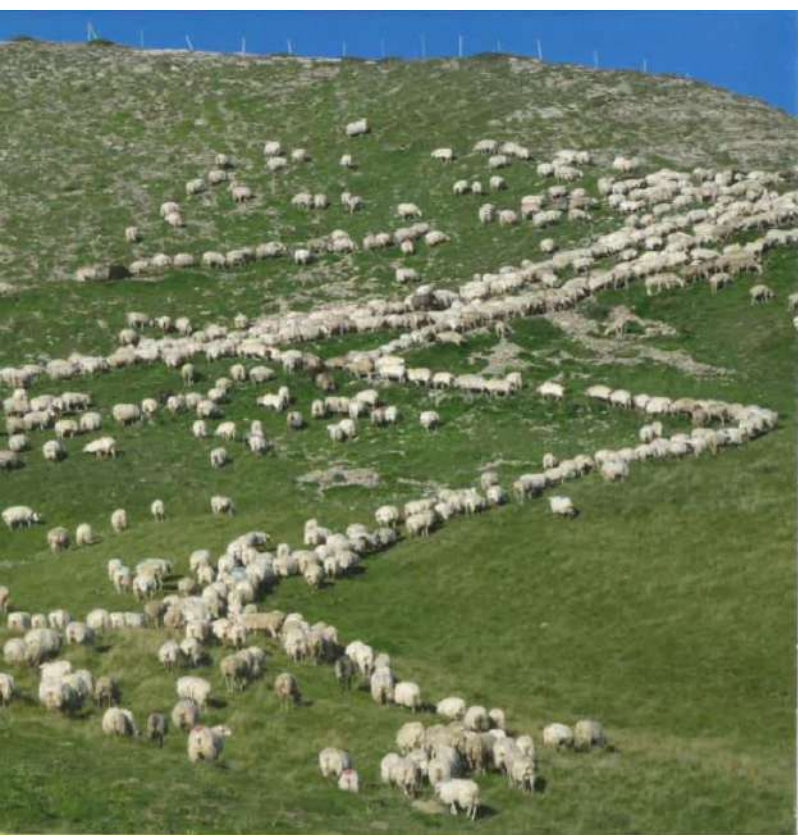
BARRIÈRES ET CLÔTURES

Les barrières délimitent un espace entre différentes propriétés, ou sont bien là pour des raisons de sécurité (animaux dangereux, ravins). Ces espaces, ces clôtures sont régulièrement entretenus par les éleveurs et font partie de leurs outils de travail. Par exemple, si on piétine une prairie prête à faucher, le foin ne sera pas bien récolté par la machine.

Laisser les barrières dans l'état où vous les avez trouvées (ouvertes ou fermées). Ne pas entrer sur une propriété clôturée (fougeraie, prairie, bois...)

En groupe pensez à prévenir le dernier de la file parce qu'il ne saura pas comment était la barrière en arrivant. Soyez compréhensif et respectez les parcelles privées, outils de travail des éleveurs. Ne ramassez pas ce qui pousse à l'intérieur de la propriété privée (fruits, baies, champignons etc.).





ANIMAUX EN TRAIN DE BROUTER

Brouter est un moment essentiel, vital pour l'activité des animaux. Ils ont besoin de calme pour manger et pour boire. Ils ont un parcours qui leur permet de s'alimenter. Les dévier pourrait réduire la quantité de nourriture dont ils ont besoin. Les animaux se regroupent pour se reposer. Il peut arriver que les bêtes s'ensauvagent à nouveau à la montagne. Elles peuvent perdre l'habitude de la présence humaine. Les fixer dans les yeux est un signe d'attaque.

À pied ou en VTT, ne pas passer au milieu des animaux quand ils sont dans le pré ou à la montagne

Adoptez une attitude calme : ne criez pas, ne courez pas, ne les touchez pas ! Ne les fixez pas du regard ! N'essayez pas d'approcher d'un troupeau, même couché. Contournez-le quand c'est possible.





ANIMAUX À L'ÉCART

Bête isolée - un petit qui semble abandonné – un petit (agneau, veau, poulain) qui vient de naître

Dans tous les cas ne pas approcher car cela peut être dangereux pour vous ou l'animal.

Une bête blessée, une vache qui vient de vêler, une jument qui vient de pouliner peuvent charger.

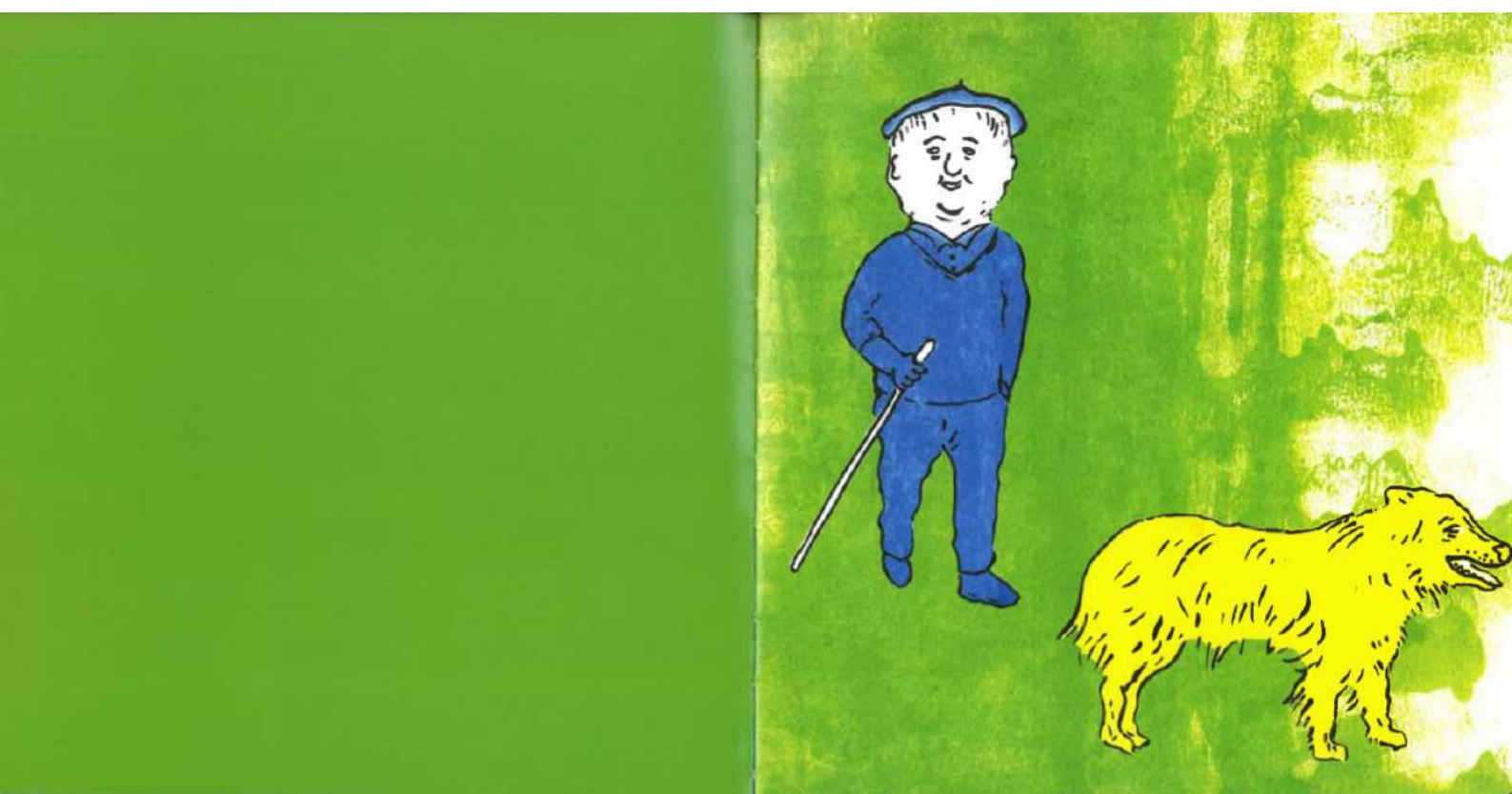
Un veau peut avoir l'air abandonné, mais il est en fait sous la surveillance de sa mère. Ainsi, si on l'éloigne, sa mère peut ne pas le retrouver.

Toucher un agneau qui vient de naître peut modifier son odeur et sa mère risque de ne plus s'en occuper.

Ne pas intervenir, ne pas approcher

Pour aider, il est possible de transmettre ces informations à la cabane la plus proche en donnant des indications sur :

- ce que vous avez observé
- la localisation de l'incident
- la couleur du collier de la vache, la peinture sur la laine des brebis.





CHIENS DE BERGER

Ce sont des chiens de caractère qui peuvent réagir de manière imprévisible (aboyer, mordre...) quand ils sont surpris, ou voient arriver des inconnus.

Ne pas essayer de les approcher ou les caresser sans l'accord du maître. Ne pas les perturber dans les temps de travail

N'approchez pas le chien de travail quand il est seul: n'allez pas vers lui, ne le menacez pas avec un bâton. Ne fixez pas son regard. Et pour autant ne lui tournez pas le dos.

Si vous avez un chien, tenez votre chien fermement en laisse.





CHIENS DE PROTECTION

Le Patou est un chien qui vit nuit et jour avec le troupeau et qui est utilisé par l'éleveur pour protéger celui-ci de tout ce qui présente une menace. Il s'agit principalement de prédateurs, ours, loups, chiens errants... Il fera tout pour éloigner une menace éventuelle (humains ou animaux) c'est-à-dire aboyer, mordre, pourchasser...

Faire demi-tour ou contourner largement le chien et le troupeau qu'il garde

Restez calme ! Surtout ne criez pas, ne courez pas !
Ne fixez pas son regard.





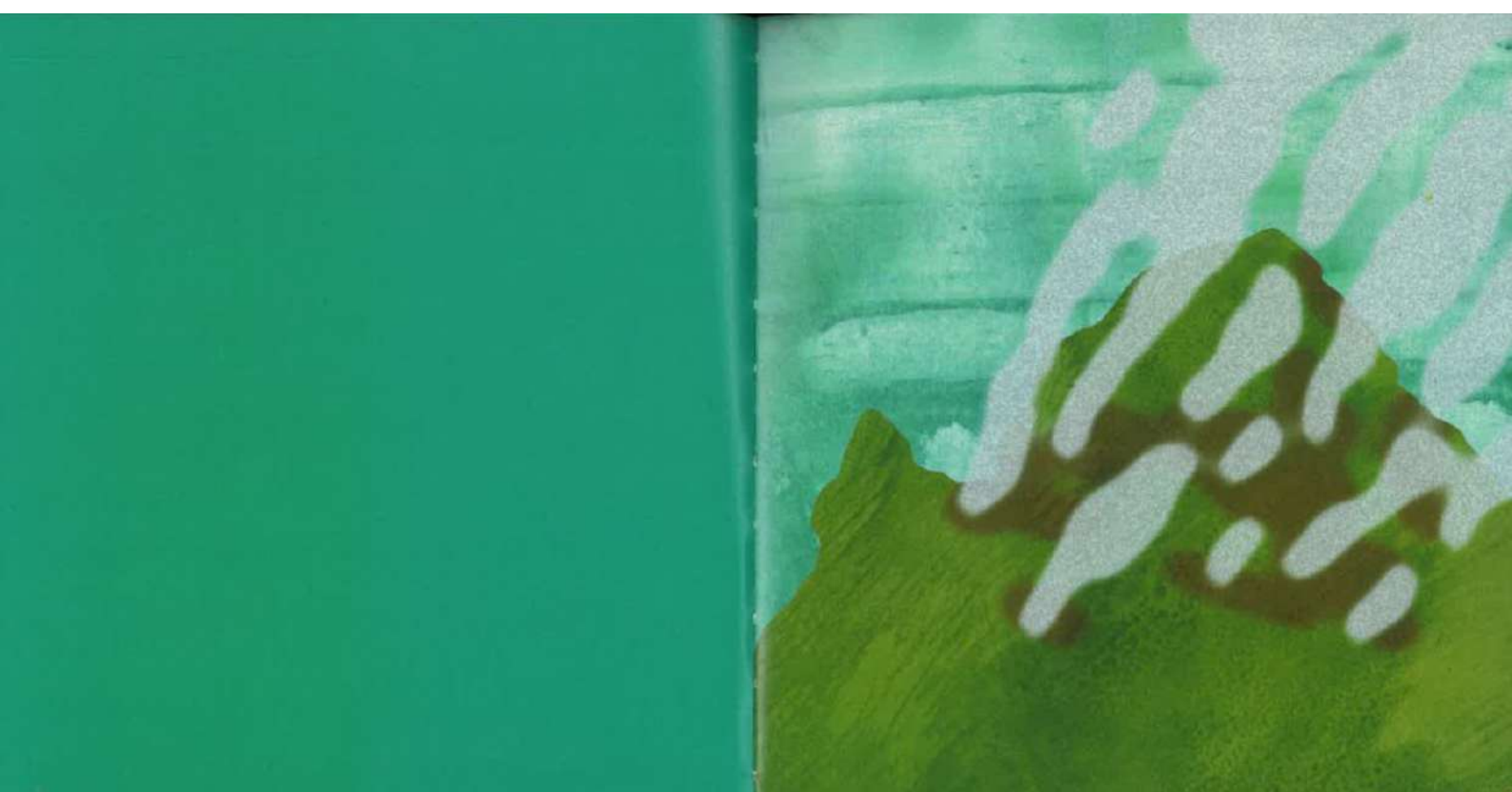
VOTRE CHIEN

Votre chien pourrait être blessé ou tué en étant attaqué par d'autres animaux (vaches, juments, bélier, chiens de berger ou de protection, animaux sauvages...) même d'un simple coup de sabot. Votre chien peut faire peur et dévier les bêtes de leurs parcours, les précipiter dans un ravin.

Garder la maîtrise de son chien en le tenant en laisse. Le maintenir à proximité et rester vigilant

À l'approche d'autres animaux (troupeaux, animaux sauvages, autres chiens) tenez votre chien en laisse. Empêchez-le d'aboyer.

Il est normal que votre chien boive dans l'abreuvoir mais empêchez-le de s'y baigner. Les animaux en estive ne boiront pas dans des abreuvoirs où se sont baignés d'autres animaux. Si des chiens paraissent suspects et semblent sans surveillance, signalez-le au berger le plus proche.





ÉCOBUAGE

L'écobuage est une pratique légale et organisée qui consiste à brûler broussailles, ronces, fougères, etc, sur les parcelles difficilement mécanisables. Cela permet aux éleveurs de maintenir un pâturage de qualité pour les troupeaux.

Cela contribue aussi à façonner les paysages de montagne dont vous bénéficiez lors de vos balades.

Changer d'itinéraire si vous voyez des panneaux signalant des feux pastoraux, ou du feu et de la fumée car c'est très dangereux

Les écobuages sont autorisés du 15 octobre au 30 avril. Renseignez-vous sur le site www.jaimelagriculture64.fr ou auprès de l'office de tourisme.





TRANSHUMANCE

Essentiellement au printemps (mi-mai à début juillet) et à l'automne (septembre à novembre), vous pouvez rencontrer des troupeaux en transhumance sur la route. Généralement ces troupeaux sont accompagnés par des éleveurs qui assurent le bon déroulement du déplacement. N'étant pas dans leur contexte habituel, les animaux peuvent avoir un comportement imprévisible (fatigue, stress, excitation). Le signal des dépassements est en général donné à un « train de voitures » afin de limiter les casures qui viendraient rompre le rythme du troupeau.

Pour cela, il faut absolument suivre de très près ce train pour que des brebis ne s'intercalent pas entre les voitures.

Ralentir et adapter sa vitesse à celle du troupeau. En cas d'urgence changer d'itinéraire. Suivre les informations données par le berger

Pour dépasser un troupeau avec un véhicule: **BREBIS**: attendez que quelqu'un vous ouvre la route puis suivez-le de très près et/ou la voiture qui vous précède. **VACHES**: dépassez prudemment les animaux selon les instructions de l'éleveur. Pendant ou après le dépassement, ne vous arrêtez pas par exemple pour prendre des photos. Lorsqu'un troupeau arrive en face, arrêtez-vous et attendez !

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer
en mars 2019 sur les presses de
l'imprimerie Escoubiac.
Illustrations :
Pette Erzebarria Añelur Usama
Photographies
Fédération des AFP GP
www.afp-gp-54.fr
Conception et mise en page
Marie Lacirbe

Avec le soutien financier



La collaboration



Et approuvé par

Duho de bonnes pratiques de la
MONTAGNE PÉJOU



Basque
Euzkari, 104400 YAN

